**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**Version 1.2  
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT / L'INFORMATION DE PRÉPARATION****L'Information du Produit**Marque de fabrique : EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS  
Code produit : 125 99Fournisseur : Euclid Canada  
2835 Grande-Allée  
St-Hubert, QC J4T 2R4Téléphone : 1-800-667-0920  
Tél (URGENCE): : (613) 996-6666

Utilisation d'un produit : Adjuvant

**L'Information De Préparation**Préparé Par : Sewnauth Raghunandan  
Date: : 08/27/2006  
Téléphone : (416) 421-3300**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Survol des urgences**

Blanc. liquide . Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation. Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

**Effets aigus potentiels pour la santé/voies d'absorption**

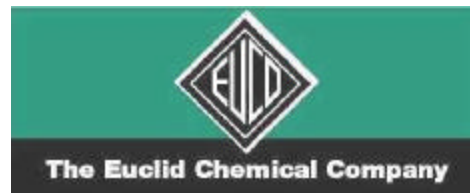
En cas : Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation.  
d'inhalation  
En cas de : Le contact direct peut causer une légère irritation.  
contact avec  
les yeux  
En cas : Peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées et des vomissements.  
d'ingestion  
En cas de : Peut causer une légère irritation.  
contact avec  
la peau

**Conditions médicales aggravées**

L'exposition au produit peut aggraver l'état des personnes atteintes de problèmes des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

**Effets chroniques pour la santé**

Les agents de remplissage sont liés dans le produit et ne devraient pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.

**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**

Version 1.2  
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

**SECTION 3: INGRÉDIENTS DANGEREUX**

Nommé Chimique	CAS-No.	% De Chaîne De Poids
----------------	---------	----------------------

Triethanolamine	102-71-6	1.0 - 5.0
-----------------	----------	-----------

Les ingrédients listés ci-dessus sont contrôlés tel que défini par la loi sur les produits contrôlés, am. SOR/88-555.

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS**

Obtenir immédiatement des soins médicaux pour toute exposition significative.

Inhalation : Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact avec la Peau : En cas de contact avec la peau, nettoyer vigoureusement avec un nettoyeur à mains puis laver avec du savon et de l'eau. S'il y a irritation, éruption cutanée ou tout autre problème qui apparaît, obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion : Obtenir des soins médicaux. Ne pas faire vomir.

Notes au médecin. : Non applicable.

**SECTION 5: RISQUES DE FIRE/EXPLOSION**

Point d'éclair : Non disponible.

Méthode : Non disponible.

Abaissez la limite d'explosion : Non disponible.

Limite supérieure d'explosion : Non disponible.

La température d'auto-allumage : Non disponible.

Moyen d'extinction : Ce produit ne devrait pas brûler dans des conditions normales d'utilisation.

Produits de combustion dangereux : Peut générer du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Fumée, émanations

Équipement de protection pour les pompiers : Appliquer les techniques reconnues de lutte contre les incendies. Porter un équipement de protection complet contre les flammes, incluant un respirateur autonome à pression positive (SCBA).

Condition d'inflammabilité et d'explosion : Ce produit ne devrait pas s'enflammer dans des conditions normales d'utilisation.

**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**

Version 1.2  
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

**SECTION 6 - MESURES DE PRÉCAUTION EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT**

Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut. Contenir l'écoulement. Tenir éloigné des cours d'eau. Absorber l'écoulement à l'aide de sable, de terre ou de tout autre matériau approprié. Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut. Porter un équipement de protection personnel approprié. Éviter tout contact avec le matériau.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

Manipuler en conformité avec les pratiques hygiéniques reconnues. Se nettoyer les mains vigoureusement après la manutention. Protéger contre le gel. Ne pas utiliser dans les endroits confinés ou ventilés inadéquatement. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter d'ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et l'habillement. Maintenir les contenants hermétiquement fermés après usage. Ces précautions s'appliquent aussi aux contenants vides. Entreposer dans les contenants hermétiques dans un endroit sec et ventilé à une température supérieure au point de congélation.

**SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE****Matériel de protection Personnel**

- Protection Respiratoire** : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Porter un respirateur purificateur d'air ajusté convenablement muni de cartouches changeables filtrant à la fois les particules aéroportées, les vapeurs lorsque la ventilation est inefficace ou, si nécessaire, lors de l'abrasion ou de la rectification des surfaces recouvertes de ce produit.
- Protection des Main** : Porter des gants imperméables caoutchoutés ou de vinyle ainsi qu'un équipement de protection complet afin de réduire l'exposition.
- Protection des yeux** : Porter des lunettes de protection appropriées. Porter des lunettes de protection étanches anti-éclaboussures et/ou un bouclier facial complet afin d'éviter tout contact avec les yeux. Éviter de porter des lentilles cornéennes. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées ou les matériaux. S'assurer d'avoir une fontaine oculaire à portée de main.
- Protection de peau et de corps** : Éviter tout contact avec les chaussures et les vêtements. Porter un tablier caoutchouté et des couvre-chaussures.
- Marque de fabrique** : Normalement, tout autre équipement est non requis. Demander conseil à des professionnels lors de la sélection, de l'entretien et de l'utilisation.
- Mesures De Technologie** : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser au maximum le système d'évacuation local lorsque le système de ventilation centrale est inefficace.

**Limites D'Exposition**

<b>Nommé Chimique</b>	<b>CAS Nombre</b>	<b>Règlements</b>	<b>limite</b>	<b>Forme</b>
Triethanolamine	102-71-6	Ontario TWA:	3.1 mg/m3	

**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**

Version 1.2  
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État Physique	: liquide
Forme	: liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Odeur d'acide gras
pH	: 10 - 12
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: plus lourd que l'air
Point de fusion	: Non disponible.
Point de congélation	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: miscible
Taux d'évaporation :	: Non disponible.
Densité	: 1.02
Teneur de matières volatiles par poids (%)	: 48 %

**SECTION 10 - RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ**

Substances à éviter	: Acides puissants Bases fortes
Stabilité	: Stable.
Polymérisation dangereuse	: Ne se produira pas.

**SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

Triethanolamine, CAS -No.: 102-71-6  
Toxicité orale aigue (DL-50 par voie orale) 8,680 mg/kg ( Rat )

**SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

Aucune donnée n'est disponible

**SECTION 13 - Considérations De Disposition De Rebut**

Méthode De Disposition : Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut selon les lois applicables concernant les déchets non dangereux.

**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**

Version 1.2  
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

**SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT****TDG / DOT Description D'Expédition :**

NON RÉGLEMENTÉ

**SECTION 15 - L'INFORMATION DE NORMALISATION****Les Inventaires Nord Américains :**

Tous les composants sont compris ou non compris dans le répertoire de la TSC

Ce produit ou ses composants sont sur la liste, ou sont exemptés de la liste des substances Domestiques Canadiennes.

**Règlements Canadiens :**

SIMDUT Classification : D2B

Ce produit est contrôlé selon les normes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada (SIMDUT).

Ce produit a été classifié conformément avec les critères de risque selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétiques des matières dangereuses contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Autres Règlements:**

Composé organique volatil (moins : 0 g/l  
l'eau et exempt de solvant)

**SECTION 16 - L'AUTRE INFORMATION****HMIS Estimation :**

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
PPE	

0 = Minimum  
1 = Léger  
2 = Modéré  
3 = Sérieux  
4 = Grave

**Davantage D'Information:**

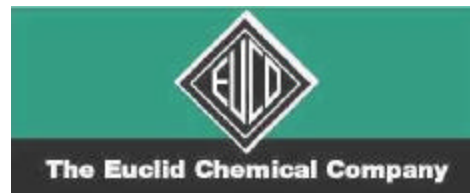
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

**Préparé Par : Sewnauth Raghunandan**

**légende**

ACGIH - American Conference of Governmental Hygienists  
MT - Ministère des Transports  
RSD - Répertoire des substances domestiques

OSHA - Occupational Safety and Health Administration  
LEP - Limite d'exposition permise  
RCRA - Resource Conservation and Recovery Act



**EUCON BLOCKTITE - BULK GALLONS**

Version 1.2

Date d'Impression 10/16/2007

Date De Révision 08/27/2006

APE - Agence de protection de l'environnement

SIMD - Système d'information sur les matières dangereuses

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

MSHA - Mine Safety Health Administration

RSND - Répertoire des substances non domestiques

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

PNT - Programme national de toxicologie

LECT - Limite d'exposition à court terme

TLV - la limite volatile tolérable

TSCA - Toxic Substances Control Act

VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

V - Volume

COV - Composé organique volatil

SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail